

## LE CHATEAU DE DARDENNES (Var)

Conférence donnée à la  
« Société des Amis du Vieux Toulon »  
le 23 Novembre 1955  
et mise à jour

par Emmanuel DAVIN

Une tradition familiale, parmi les possesseurs du château de Dardennes, situé à sept kilomètres au nord de Toulon, fait remonter sa construction par un comte de Provence, originaire des Ardennes, qui donna ce nom au lieu dit Val d'Ardennes, d'où on a fait Dardennes ; mais je n'ai rien trouvé à ce sujet qui puisse confirmer cette origine imaginaire.

Dans son **Histoire des comtes de Provence** (1655, p. 25), Antoine de Ruffi nous dit : « Ans de Jésus-Christ 875 — L'empereur Louis ne posséda pas long temps la Provence, car soit qu'il ne prit pas soin de la conserver, ou qu'il crût qu'il estoit plus nécessaire de deffendre l'Italie contre les Grecs et les Sarrazins, il souffrit que Charles le Chauve, son oncle, la luy enlevast, et qu'après en avoir chassé Gérard de Roussillon, qui en avait sous luy la direction, il en donnast le gouvernement à Boson, fils de Beuves ou de Bouvin, comte, surnommé d'**Ardenne**, frère de Richilde sa femme ».

Il s'agit là : 1° de Louis II le Jeune, empereur d'Allemagne et roi d'Italie, fils de Lothaire 1<sup>er</sup> ; 2° de Charles le Chauve, roi de France, oncle de Louis II ; et

3° de Boson, roi de Provence, couronné à Mantaille (Drôme) en 879, beau-frère de Charles le Chauve et marié en secondes noces à Ermengarde, fille de Louis II. Le père de Boson, d'après Ruffi, était surnommé d'**Ardenne**.

Par ailleurs, un autre historien provençal, Honoré Bouche (**La Chorographie de la Provence**, 1644, t. I, p. 759), appelle le père de Boson, Buves ou Bouvin, comte d'**Ardenne**.

Cela ferait remonter au IX<sup>e</sup> siècle le château de Dardennes, ce qui me paraît peu plausible.

J'avais d'abord cru que Dardennes venait de **dar-danaire**, nom qui signifie usurier (glossaire de Du Cange), à cause de l'atelier de frappe des monnaies qui s'y trouvait. Toutefois, le nom est bien antérieur à 1709, date du décret de création de cet atelier. Supposons qu'il faille plutôt tirer l'origine de Val d'Ardenne, comme pour le plateau boisé du N.-E. de la France, du latin **arduus**, haut, élevé, difficile, car le lieu, avant la construction de la route, était en effet d'accès assez difficile. A moins qu'Ardenne vienne du celtique **ar-dean**, la forêt, si le lieu fut, toutefois, jadis très boisé, ou bien du latin **ardens**, ardent, brûlant ?

Certains font dériver Ardenne de **ar**, le, **denn**, profond. Quant à la forêt des Ardenne (**Arduenna silva**), on prétend que les Gaulois y adoraient la déesse **Arduenna**, espèce de Diane sauvage. Plus tard, malgré les prédictions de saint Kilian et de saint Hubert, la sombre forêt resta peuplée d'êtres fantastiques et fut, pendant tout le Moyen-Age, l'un des grands théâtres des exploits chantés par les poètes, comme ceux des **Quatre fils d'Aymon**, poème attribué à Huon de Ville-neuve, trouvère du XIII<sup>e</sup> siècle. Pétrarque et Shakespeare ont également célébré cette forêt.

Mon compatriote istren, M. Charles Rostaing, toponymiste distingué, me signale que **Arduenna** a une



**Le Château de Dardennes, par DECARIS**

racine celtique **ardu**, élevé, et il estime que la même explication convient à Dardennes, qui se trouve sur un **replat**. Et il ajoute : « Quant à la présence de mots celtiques dans la région de Toulon, elle n'a rien d'extraordinaire : Camille Jullian admet que les Gaulois se sont avancés au moins jusqu'aux Arcs, et un nom de lieu connu, Rodeilhac, prouve, par son suffixe **acum**, que les Gaulois se sont établis près de Toulon ».

Continuons nos recherches d'homonymes :

Nous trouvons un château d'Ardène à Alès, un hameau Ardens, cantons de Cazaux-d'Anglès dans le Gers, un autre hameau La Dardenne, canton de Villeneuve-sur-Lot dans le Lot-et-Garonne et un village Dardenne dans l'Etat de Missouri aux Etats-Unis. Il y a aussi un bourg Ardenno à 23 km. en amont du lac de Côme en Italie.

En provençal, **ardèno** est un nom commun à plusieurs plantes : crête-de-coq, pédiculaire des marais, ibéride pinnée, euphrase jaune. Enfin, **Nosto-Damo d'Ardèno** est le vocable d'un ancien hospice près de Forcalquier (1), et Arden, d'Ardenne, Dardenne, sont des noms de famille en Provence (2).

Le nom de famille d'Ardenne apparaît la première fois, au XVIII<sup>e</sup> siècle, dans les Archives communales de Toulon, au sujet d'une très vieille famille toulonnaise, les Reisson ou Raison (d'Ardenne), qui fournit des juges et des consuls (3). Par ailleurs, le cadastre de 1728, folio 879 v<sup>o</sup>, nous apprend que cette famille possédait, à Toulon, au N<sup>o</sup> 7 de la **carriera del Trabuc**, qui cette année-là prit le nom de rue des Marchands, une maison d'habitation et probablement un magasin. L'anoblissement d'un consul Reisson en Reisson d'Ardenne est sûrement postérieur à 1640.

M. Maurice Schwartz a relevé aux Archives Nationales, dans un Armorial, le mariage de Louis de Raison, le 17 avril 1619, avec Françoise de Thomas,

fille de Louis, seigneur du Val d'Ardène. Son fils d'un second lit, Gaspard, écuyer, seigneur du Val d'Ardène, épousa Lucrece de Thomas le 21 novembre 1651.

Le château de Dardennes appartient fort longtemps à une branche de la nombreuse famille des de Thomas ayant fourni plusieurs consuls et marins illustres. En 1640, la municipalité toulonnaise acheta une partie de la seigneurie de Dardennes, pour s'assurer la possession des eaux de la source du Ragas et de la rivière qui en découle, le Las. Il s'ensuivit moult procès avec les de Thomas. En vertu de cette acquisition communale, les consuls de Toulon prirent le titre de seigneurs de la Val d'Ardennes (4).

Par acte du 26 mai 1640, la ville avait acquis du seigneur François de Thomas, seigneur de la Val d'Ardennes les cinq moulins y existant, divers chemins pour s'y rendre, un passage de onze pans tout le long du canal des eaux et huit jours de fief, juridiction haute, moyenne et basse, pour pouvoir posséder le tout en plénitude moyennant les prix et somme de 50.000 livres.

Pendant plus d'un siècle, les consuls se rendirent, pour les fêtes de la Pentecôte, dans leur portion de château, afin d'y exercer leur juridiction. A cette occasion, ils faisaient servir, aux frais de la communauté, un grand festin auquel les principaux notables assistaient, après avoir entendu la messe dans la chapelle du château, dédiée à Saint-André.

Trois ans après, le 17 août 1643, le consul Hubac fut député à Aix pour prêter hommage à S.M. le Roi de la seigneurie de Dardennes (5).

De 1532 à 1788, les Archives municipales renferment de nombreuses pièces de procès intentés par la ville de Toulon aux seigneurs de Dardennes, à leurs héritiers, leurs créanciers, notamment à Thomas et Beauvais-Thomas (6). En 1638, nous relevons une transaction avec le seigneur de Dardennes au sujet des

eaux de la rivière du Las (7) et, le 28 mai 1646, une poursuite exercée contre ce seigneur qui a refusé l'entrée de son château aux consuls, lors de la visite annuelle du canal des eaux et de ses dépendances, visite qui se faisait le jour de la Pentecôte (8).

Il importe de dire ce que, de nos jours, on appelle le Las : Aujourd'hui, on nomme **rivière de Dardennes** la partie du Las comprise entre sa naissance à la source du Ragas et l'écluse ou pont du Jonquet. La partie dérivée par Vauban, en 1682, entre l'écluse de Rodeilhac, aujourd'hui du Jonquet, et la nouvelle embouchure à la pyrotechnie de Lagoubran, s'appelle **rivière rieuve**. Enfin, l'ancien nom du Las est conservé à la partie comprise entre le Jonquet et l'ancienne embouchure dans le canal de Castinel, présentement Castigneau.

Dans certaines chartes ou archives, le mot Las est orthographié l'As ou Das.

Mais quel honneur pour un consul d'être seigneur de Dardennes ! Les bourgeois de Toulon, marchands de drap, savonniers, avocats, notaires, médecins ou anciens officiers de marine, qui étaient appelés à gérer les affaires de la ville, devenaient, par le seul fait de l'élection au consulat, seigneurs haut-justiciers ; et c'était avec un profond sentiment de leur dignité, qu'ils traitaient d'égal à égal avec la noblesse, pendant la durée de leur magistrature. Ainsi, à tous les changements de règne, ils allaient à Aix prêter serment de fidélité comme représentants de la communauté, et se rangeaient parmi la noblesse pour l'hommage de la seigneurie de la Val d'Ardenne. Aux titres déjà si bien sonnants de consuls, lieutenants pour le roi au gouvernement de Toulon, ils ajoutaient celui non moins flatteur de seigneurs (9).

Ce sont eux qui, en février 1660, conduisirent le roi Louis XIV au château lors de son passage à Toulon,

avant que le chevalier Paul le reçoive dans sa **Cassine**, qui était située dans l'actuel jardin de la ville.

\*  
\*\*

Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, il existait une poudrière à Dardennes, qui fut incendiée en 1684 (10), des paroirs à papier, des fouloirs à drap et plusieurs moulins à blé.

Dans **Les Soirées provençales** (1819, t. II, p. 80), L.P. Bérenger nous dit que le château de Dardennes a servi, tour à tour, à fabriquer des poudres de guerre et de petites monnaies (?). Lors du siège de Toulon par le duc de Savoie et le prince Eugène en 1707, ajoute-t-il, l'ennemi s'étant emparé des gorges de Dardennes, on eut soin, avant l'occupation, de mouiller les poudres.

Au sujet de ce siège, Gustave Lambert, dans son **Histoire de Toulon** (1892, t. IV, p. 121), nous apprend que le prince Eugène détacha en avant, et venant de l'Est par La Valette et le vallon des Favières, derrière Faron, le colonel Pfefferkorn avec 500 hommes pour reconnaître les passages et éclairer le terrain, le suivant de près avec quatre bataillons et un régiment de cavalerie. L'avant-garde, parvenue au château de Dardennes sans avoir tiré un coup de fusil, descendait vers Toulon en suivant la vallée, quand, arrivée à la hauteur du château de Saint-Antoine (11), là où le passage se resserre et ne forme plus qu'une gorge étroite, elle se trouva en présence de 3.000 hommes commandés par M. le brigadier de Barville, qui lui barrèrent la route. On fit le coup de feu pendant quelques instants de part et d'autre, en tirailleurs, sans engager d'affaire, et le colonel Pfefferkorn battit en retraite sur le château de Dardennes, où il rencontra le prince Eugène qui arrivait. Les troupes campèrent dans les prairies qui entourent la demeure seigneuriale.

Ceci se passait le 2 août 1707. Le 15 août, M. de Barville chassait les ennemis du château de Dardennes

(p. 149). Il avait séparé en deux sa brigade et lui avait fait prendre, à minuit, deux chemins différents à droite et à gauche du château. Son dessein était d'envelopper les ennemis et de les faire prisonniers ; mais les bataillons s'étant rencontrés avant le jour, sans se reconnaître, firent une décharge les uns contre les autres, qui coûta la vie à dix de nos soldats. Ils s'aperçurent bientôt de leur erreur et se rejoignirent pour venir sus aux ennemis qui, ayant entendu le bruit de la fusillade, avaient commencé à plier bagages et à se retirer sur La Valette en prenant le chemin des Favières. M. de Barville les poursuivit vivement, leur tua cinq hommes, parmi lesquels le colonel Pfefferkorn, fit vingt prisonniers et trouva vingt-cinq chevaux abandonnés par les fuyards dans les écuries du château.

Le résultat le plus heureux de cette expédition fut d'abord qu'on arrêta la tentative d'encerclement de Toulon et la marche des alliés vers l'Ouest ; ensuite qu'on reprit possession du canal des eaux des moulins, que l'ennemi avait rompu et qui fut rétabli, ce qui permit à la ville de s'approvisionner en farine, dont elle commençait à manquer.

L'histoire est un perpétuel recommencement et, lors de la libération de Toulon du 20 au 25 août 1944 par les vaillantes troupes du général de Lattre de Tassigny, ce sont les soldats d'une division africaine du colonel de Linarès qui, venant par Les Favières, Le Revest et Dardennes, refouleront les Allemands des poudrières, après de durs combats, pour courir sur Toulon. Ils réussirent la manœuvre où le prince Eugène de Savoie (1663-1736), entré au service de l'Autriche, avait échoué 237 ans auparavant.

\*

\*\*

Passons de la guerre aux finances. J'ai parlé de monnaies frappées à Dardennes : la **dardenne** était une monnaie de bronze d'une valeur de six deniers, soit

deux liards ou un demi-sou, émise en vertu d'un édit royal d'octobre 1709. L'atelier de frappe de cette monnaie créée par Louis XIV était une succursale de l'atelier des monnaies d'Aix et il fonctionna de janvier 1710 à la fin avril 1712 seulement. Il était situé non au château, comme le dit Bérenger, mais à 250 mètres avant d'y arriver, sur le bord de la route (hameau de Dardennes). Les monnaies étaient frappées avec le bronze des pièces d'artillerie hors d'usage provenant de l'Arsenal de Toulon.

Selon d'autres, nous apprend Frédéric Mistral (12), la **dardenne** tirait son nom d'un gentilhomme de Marseille, M. d'Ardenne, sous la direction duquel cette monnaie fut fabriquée. Les de Rome, seigneurs d'Ardenne, installés à Marseille, étaient originaires d'Ardenne ou Ardenne dans les Basses-Alpes, dont nous avons parlé plus haut. (13)

Rappelons avec Mistral les vieilles expressions provençales : **cago-dardèno**, ladre, et **pito-dardèno**, grippe-sou, ainsi que le distique du poète languedocien H. Birat :

« **Tu perdes tas dardènos** »

« **Ai ! iéu mous countrats** ».

Par la suite, et probablement après 1712, l'atelier des monnaies fut transformé en forges (14).

\*  
\*\*

Mais revenons au château où, dans la salle, sur une clef de voûte est inscrite une date de restauration : R. 1730.

A la Révolution, le château appartenait au marquis Jean-Baptiste de Monier du Castellet, chef d'escadre, et ceci nous est précisé par une démarche qu'il fit auprès de la municipalité de Toulon, le 2 juin 1790, pour rentrer en possession de son domaine dont il avait

été évincé (15). Le 10 mars 1791, le fief de Dardennes était inclus dans une des sections de la ville de Toulon (16). Le 27 juin 1790, une délibération du conseil municipal avait supprimé le titre de **consul et seigneur de Val d'Ardennes**.

Le marquis du Castellet naquit à Pignans (Var) le 10 décembre 1732. Il fut garde-marine le 19 avril 1748, enseigne le 23 mai 1754, lieutenant de vaisseau le 15 janvier 1762 et capitaine de vaisseau le 4 avril 1777. Sous les ordres de d'Estaing, durant la guerre de l'Indépendance américaine, il se distingua en plusieurs actions et fut blessé à la prise de la Grenade en juillet 1779. Castellet reçut le grade de chef d'escadre le 2 septembre 1786 et les fonctions de directeur général du port de Toulon (major-général) le 2 novembre 1786.

Après l'affaire du 1<sup>er</sup> décembre 1789, où il fut arrêté avec l'amiral d'Albert de Rions, commandant le port de Toulon, qui faillit être pendu à un réverbère par les ouvriers de l' Arsenal, Castellet, libéré avec d'Albert, était parti pour Nice. Le 10 juin 1790, la municipalité autorisa M. du Castellet à rentrer dans son château de Dardennes (17). Il revint à Toulon au début d'août. Le 10 août, s'étant rendu à l'Hôtel-de-Ville pour y prêter serment, il fut reconnu par la foule, maltraité et conduit à la potence du Champ-de-Mars. Délivré par le maire et des soldats sans armes, on le mit en sûreté à l'hospice de la Charité où il fut soigné. L'Assemblée Nationale donna ordre d'informer et deux des coupables furent envoyés aux galères.

Castellet émigra par la suite en Espagne en 1794 (18). Rentré en France le 10 septembre 1808, il se retira à Aix-en-Provence, où il mourut en 1811, le 8 mai (état civil).

Il avait épousé une bonne nièce de Suffren, Marie-Julie-Jérôme Bernier de Pierrevert. L'illustre bailli se rendit au château de Dardennes dès son retour triomphal des Indes, le jour même de son débarquement du

**Héros** à Toulon, le 26 mars 1784, pour embrasser sa nièce.

Avant la guerre de 1939-45, il existait à la Chef-ferie du Génie de Toulon un dossier, avec plans, relatif à la transformation du château de Dardennes en hôpital en l'an III (1795). Je n'ai pu le retrouver, mais M. Vincent, gendre de feu M<sup>me</sup> Dard, m'a aimablement communiqué copie des plans du rez-de-chaussée et du premier étage que contenait ce dossier.

Le 22 ventôse an VII (12 mars 1799), le château de Dardennes était vendu, comme **bien national** (19), à Honoré-Tropès Rossel, natif de Marseille, domicilié à Toulon, et qui, par la suite, le vendit à sieur Olive et à dame Rose Richard. Le 20 septembre 1813, il échut en partage au sieur Olive (20). Enfin, le 18 août 1820 (21), le sieur Olive le vendait à Joseph-François de Bernard de Tassy, qui, par ailleurs, versait la somme de 2.400 francs à Achille-Guy-Marie de Cheffontaine, capitaine de frégate, gendre de feu le marquis du Castellet, chef d'escadre, et représentant les hoirs Castellet (22).

C'est de Bernard de Tassy et par sa mère que Madame Bourgarel, née Rose Meiffret, hérita du château. Actuellement, il appartient en partie à la famille de feu Madame Dard, petite-fille de Rose Meiffret, qui, très aimablement, s'était donné la peine de rechercher et de me communiquer ces divers actes de vente depuis la Révolution.

\*  
\*\*

Dans une fort intéressante communication qu'il fit à l'**Académie du Var** le 6 janvier 1943, M. Joseph Vergier-Boimond rapporte une tradition qui s'est conservée à Dardennes, et qui veut que George Sand ait fait, en 1861, le 14 mai, une visite auprès de Madame Bourgarel, un peu effrayée par l'allure garçonnière,

libre penseuse et primesautière de son invitée. La romancière villégiaturait à cette époque à Tamaris, dans la maison de campagne de M. Albert Trucy, avoué à Toulon, où elle conçut son roman **Tamaris**. Le cadre bien charmant du château et de la vallée de Dardennes l'incita en plus de **Tamaris** et de **Valvèdre**, à écrire un autre roman toulonnais, **La confession d'une jeune fille**. (Ed. Michel Lévy, Paris, 2 vol., 1865) (23).

Ce dernier roman parut d'abord dans la **Revue des Deux Mondes** du 1<sup>er</sup> août au 1<sup>er</sup> novembre 1864. George Sand y dépeint la société du Directoire, « époque de transition, de tâtonnements et de caprices dans tous les genres », et celle de l'Empire. Situait son récit entre le 30 juin 1805 et le 2 mars 1828, elle y fixe certaines conséquences de l'émigration et trace à plaisir une peinture du monde toulonnais de l'Empire.

On tire de ce roman quelques types curieux et originaux : Le représentant pour la marine, M. de Malaval, « gentilhomme ruiné qui s'était un peu refait dans le commerce » ; M. Fourrières, ancien capitaine de vaisseau, « dont les bizarreries étaient attribuées aux liqueurs fortes et aux émotions de la vie maritime » ; puis l'amiral commandant le port, « personnage qui changeait de station au moment où on commençait à faire connaissance avec lui » ; le préfet, le procureur impérial, le docteur Reppe, médecin de la famille, enfin le curé, qu'il était d'usage d'avoir à sa table, au château, une fois par semaine.

Par sa date et son genre, ce livre, qui a son charme toulonnais, peut être classé dans la quatrième période des romans de George Sand, période du retour au roman romanesque et mondain, après les romans socialistes qui lui firent découvrir en 1842 Charles Poncy, poète-maçon de Toulon (24), et les romans champêtres. Il est pourtant bien innocent, avec ses descriptions de paysages pour nous familiers : la **Salle Verte** au pied du château, le pistachier qui surplombe

le gouffre du Ragas, aujourd'hui devenu un lac, et le pittosporum qui semble avoir fasciné George Sand par ses origines exotiques et son parfum, toujours debout, décoratif et entêtant, sur la terrasse, au pied de la chapelle du château de Dardennes.

La floraison du pittosporum peut fixer en avril ou mai 1861 la date du passage de George Sand à Dardennes. On sait, par ailleurs, qu'elle arriva à Tamaris le 19 février 1861 (25), et c'est par une lettre à son fils, Maurice, que sa visite à Dardennes se situe au 14 mai.

Le passage de George Sand à Dardennes a laissé dans l'honorable, paisible et religieuse famille Meiffret-Bourgarel la même impression que, de nos jours, laisse, dans un château ou une campagne où règne le calme provincial, le passage d'une troupe de bruyants excursionnistes en short, chantant, buvant, fumant, et souvent dédaigneuse du respect dû au maître ou à la maîtresse de maison. Plus tard, dans son château de Nohant en Berry, la vieille bonne dame hospitalière, assagie, ne fumant plus le cigare et dirigeant avec passion son théâtre de marionnettes, dut se repentir de ses excentriques incursions dans les demeures provençales.

\*  
\*\*

Mais, me direz-vous, à quand remonte la construction du château de Dardennes ? Les archives de la commune du Revest, dont dépend Dardennes, ont été presque entièrement détruites en 1707 et en 1793, et il n'est possible de répondre à cette question que par des déductions. A cet effet, il importe de connaître la succession des seigneurs de Dardennes. Recherchée par MM. Laurent Mongin et Alexandre Paul dans les archives de Toulon, cette succession nous est donnée dans leur brochure **Les environs de Toulon. La Vallée de Dardennes** (26). La voici de 1400 à la Révolution :  
(27)

— 1400. Raimond de Montauban, seigneur du Revest et de la bastide de la Val d'Ardenne, fils de Reynaud de Montauban, seigneur du Revest, de Tourris et de La Valette. En 1406, ce Raimond étant décédé, son épouse, Isabelle de Simiane, figure seule comme dame de Dardennes. Le fief de Dardennes semble être resté la propriété des de Montauban pendant la plus grande partie du XV<sup>e</sup> siècle. (28)

— 1480. Bertrand de Marseille, des comtes de Vintimille, seigneur d'Ollioules, du Revest et de la Bastide de la Val d'Ardenne, héritier par les d'Agoult.

— 1505. Gaspard de Marseille, des comtes de Vintimille.

— 1530. Melchior de Marseille, des comtes de Vintimille.

— 1568. Antoine de Marseille, des comtes de Vintimille, qui fit donation de la terre seigneuriale à sa sœur Lucrèce, lorsqu'en 1578 elle épousa Honoré de Thomas.

— 1578. Honoré de Thomas, de Sainte-Marguerite, seigneur de La Valette. (29)

— 1600. Louis de Thomas.

— 1632. François de Thomas, seigneur de La Valette.

— 1640. Les Consuls de Toulon, co-seigneurs, dans les circonstances que nous avons relatées plus haut.

— 1670. Honoré de Thomas.

— 1725. Pierre de Thomas, seigneur de Beauvais, officier de marine.

— 1772. Jean-Baptiste-François de Thomas de Châteauneuf, seigneur de Pierrefeu, Beauvais et Saint-Pierre, officier de marine.

— 1781. Raphaël de Magallon, avocat général au Parlement de Provence (30). Propriétaire jusqu'en 1783.

— 1784. Jean-Baptiste de Monier du Castellet, chef d'escadre, qui fut directeur général du port et de l' Arsenal de Toulon, en 1786, dont nous avons donné plus avant une succincte biographie.

Il y eut d'abord une bastide de la Val d'Ardennes, dont il n'est plus parlé à partir de 1505. Le château est donc postérieur à cette date. L'épaisseur de ses murailles antérieures à la restauration de 1730, son imposante cave, les vestiges de sa tour, de ses poivrières et meurtrières me portent à croire qu'il fut construit au XVI<sup>e</sup> siècle. D'ailleurs, nous savons d'une façon indirecte que l'ancienne chapelle du château, dédiée à Saint-André, date de 1560 (31), et que son entrée donnait dans la cour intérieure. Cette date peut nous porter à croire qu'il a été édifié par les comtes de Vintimille : soit Gaspard, soit Melchior de Marseille, plus haut cités.

Ne fût-ce que pour inciter d'autres chercheurs à dénicher une pièce d'archives donnant la date exacte de construction de ce château, je tiens à signaler que les avis sont partagés sur son époque. Comme je l'ai dit dès le début, le faire remonter au IX<sup>e</sup> siècle, sous le règne de Boson, roi de Provence, me paraît une gageure. D'après l'érudit M. L. Henseling, (32) pour qui l'histoire de nos châteaux varois était familière, le castel de Dardennes est du style Louis XIII, en quel cas il aurait été élevé par un de Thomas au début du XVII<sup>e</sup> siècle : Louis ou François de Thomas. Ceci est très discutabile.

Notons qu'au-dessus de la porte d'entrée et sur la gauche, on remarque, accrochée au mur de la façade, une chaîne en fer à longs maillons semblable à celle des captifs chrétiens retenus dans les geôles d'Espagne (Archives de M. Francis Gutton).

Tout ce que nous pouvons dire de certain, c'est que les archives toulonnaises font mention d'une bastide en 1400 et 1480, d'une chapelle de château en 1560 et d'un château en 1640.

La digne et regrettée châtelaine de Dardennes, Madame Dard, avait conservé une pieuse coutume de ses ancêtres : à l'entrée du château et sur la droite, dans sa romantique petite chapelle dédiée à Sainte-Rose, datant de 1827 et toute tapissée de verdure, on célébrait le culte, tous les dimanches, pour les habitants du hameau de Dardennes.

Très aimablement reçu par elle et sa famille, j'ai visité le château et son domaine en l'été de terrible sécheresse 1945. Leur drame est toujours celui qui, depuis l'an 1640, les prive d'eau d'arrosage au profit de la compagnie des eaux de Toulon. Non content de s'être approprié l'eau du seigneur de Dardennes, le Consul lui prit son titre. Nous sommes habitués de nos jours à ce genre de spoliation.

Tels sont, succinctement exposés, les fastes de ce château historique des environs de Toulon, sis dans la commune du Revest (33), qui appartient, aujourd'hui (1962), d'une part à M. Maurice Schwartz et d'autre part à Mme veuve François Valentin et à Mme Julien Castille, nées Dard.

Je remercie vivement M. Maurice Schwartz, inspecteur général des Ponts-et-Chaussées en retraite, des renseignements si précis qu'il m'a donnés sur l'ancienneté et l'architecture de ce château.

## NOTES

(1) Ardenne, hameau de la commune de Saint-Michel-les-Eaux, canton de Forcalquier (B.-A.), qui est situé sur une hauteur et qui est attesté sous la forme *Ardenna* en 1274.

(2) Frédéric Mistral, *Trésor du Félibrige*.

(3) Arch. mun. B.B. 85, folio 71, 7 février 1732.

- (4) Arch. mun. D.D. 32.
- (5) Arch. mun. B.B. 58, fol. 212.
- (6) Arch. mun. F.F. 217 à 228 et F.F. 232.
- (7) Arch. mun. D.D. 40.
- (8) Arch. mun. B.B. 59, fol. 125.
- (9) Octave Teissier, **Notice sur les Archives communales de la ville de Toulon**, 1863, p. 48.
- (10) Arch. mun. F.F. 292, 293. Voici d'ailleurs une courte relation de la catastrophe : Le 17 octobre 1684, au début de l'après-midi, une explosion formidable se produisit au martinet de Dardennes, dans l'enclos où on avait mis à sécher une assez grande quantité de poudre. Tout l'établissement fut détruit, ainsi que plusieurs bastides du voisinage ; la secousse fut ressentie dans Toulon même, dont maintes maisons furent ébranlées. Les victimes furent extrêmement nombreuses parmi les ouvriers, qui périrent presque tous, et aussi parmi les habitants du voisinage. Il ne fut pas possible d'établir les causes de la catastrophe (Louis Henseling). Tout nous porte à croire que le château dut subir d'importants dégâts.
- (11) Le château Saint-Antoine, qui se trouve à l'octroi de Dardennes, au pied de la source, et qui appartient actuellement à M. Bozon-Verduraz, fut édifié vers 1672 sur l'emplacement du prieuré Saint-Antoine devenu, en 1670, la propriété des évêques de Toulon. Sur sa façade, à droite, on y voit une inscription sur laquelle se trouvent les armes de Toulon et : IS-SX-TOLON-1649, que je suppose être une date de restauration du prieuré (?) Plus haut dans la vallée, sur la gauche, dans un fond de verdure et avec ses deux grosses tours rondes, s'élève le château Rimbaud, aujourd'hui de la Vallée-Saint-André, construit vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle par François-Henri Rimbaud. Ce château a été acheté et restauré par M. le capitaine de vaisseau Charézieux en 1925. (Mémoire de Mademoiselle Louise Rimbaud en 1860 et Albert Maumené, **Vie à la Campagne** du 1<sup>er</sup> octobre 1933.
- (12) **Trésor du Félibrige.**
- (13) Pour plus de renseignements sur cette monnaie, on peut consulter les études suivantes :
  - Maurice Raimbault, **La dardenne. Monographie de la pièce de six deniers de Louis XIV, d'après des documents inédits.** « Revue Numismatique », 1901.
  - Z. d'Agnel d'Acigné, **Monnaies de jadis. La Dardenne.** Imprimerie Latil, Draguignan, 1908. Bulletin de la « Société d'Etudes scient. et arch. de Draguignan », tome XXVI - 141.
  - Conférence prononcée, le 14 février 1958, sur la **dardenne**, aux Heures de l'Académie du Var, par M<sup>e</sup> Yvan Fourest, avocat de Toulon.
- (14) Arch. mun. (Forges de Dardennes) : 4 février 1771. La communauté adhère à la sentence arbitrale rendue par M. Laugier,

entre elle et la communauté du Revest, au sujet de l'allivrement de la forge de Dardennes (BB. 94, fol. 8).

— 1752-1788. Location par la commune, en faveur de divers, d'un établissement de forges dépendant du domaine de la Val d'Ardenne (DD. 35).

— 10 prairial an XI. Le citoyen Aguillon ne sera pas réintégré dans la jouissance des baux des forges en enclos de Dardennes (D. 16, fol. 103).

— 20 ventôse an XII. La location des forges de Dardennes sera mise à l'encan (D. 16, fol. 132 V<sup>o</sup>).

— 16 décembre 1812. Décision communale relative aux forges de Dardennes [D. 18 (L. 68), fol. 179 V<sup>o</sup>].

(15) D. 2, fol. 191. Arch. mun.

(16) D. 4, p. 81. Arch. mun.

(17) Henry, **Histoire de Toulon depuis 1789 jusqu'au Consulat**, 1855, t. I, p. 140 et suiv.

(18) **Mémoires de Louis Richaud sur la révolte de Toulon et l'émigration**. Ed. Rieder, Paris, 1930, p.p. 6 et 12.

— **Archives municipales de Toulon :**

— 1789. Arrestations (L. 352 - H IV. 6).

— 1790. Emeutes (L. 353 - H IV 7).

— 2 juin 1790. M. du Castel et réclame la protection de la municipalité de Toulon pour revenir dans son domaine de Dardennes (D. 2, fol. 191).

— 12 août 1790. Avis donné à la Sénéchaussée de Toulon au sujet de la tentative d'assassinat commise sur la personne de M. du Castellet (D. 3, p. 43).

— 27 août 1790. La Municipalité expose sa conduite sur l'affaire de M. du Castellet (D. 3, p. 70).

— 4 mars 1791. Réflexions du Conseil sur une délibération des huit sections relative au sieur Fournier, calfat, impliqué dans l'affaire de M. du Castellet (D. 4, p. 30).

— 29 mai 1791. Lettre du Ministre de la Justice au sujet des nommés Christin et Bérenger, condamnés aux galères pour le meurtre de M. du Castellet (D. 4, p. 372).

(19) Johan, notaire à Draguignan.

(20) Aube, notaire à Toulon.

(21) Senès le Jeune, notaire à Toulon.

(22) Mottet, notaire à Aix.

(23) Notons en passant un autre roman dont un des principaux cadres est la vallée de Dardennes : D. J. Vincent, **Les deux triomphes (cœur et science)**. Impr. Samat et Cie, Marseille.

1903. De plus, dans la revue toulonnaise **Les Férigoulettes**, N° 43 de décembre 1923, M. Alexandre Paul nous donne, sous le titre **Le Grillon enchanté**, un très joli conte de Noël dont l'action se déroule au château de Dardennes.

- (24) Dorrya Fahmy, **Charles Poncy, poète-maçon (1821-1891)**. Ed. « Presses universitaires de France », Paris, 1935.
- (25) **George Sand à Tamaris**, « Les Férigoulettes », N° 56, janvier 1925.
- (26) Imprimerie Maria, Toulon, 1905, p.p. 24, 25.
- (27) Les dates en regard des noms des seigneurs indiquent non pas l'année où ces personnages devinrent propriétaires du fief de Dardennes, mais l'époque à laquelle ils vivaient.
- (28) De notre côté, en fouillant les armoriaux de Provence, nous avons trouvé qu'un Jean d'Armand, époux de Marguerite de Pontevès, eut un de ses fils, Jean, dit Armandon, qui, le 21 décembre 1437, fit hommage au comte de Provence de ses terres de Tourris, du Revest et de la Val d'Ardenne. Il mourut sans postérité (Robert de Briançon, **L'Etat de la Provence dans sa noblesse**, 1693, t. I., p. 304).
- (29) César de Nostredame, dans son **Histoire et Chronique de Provence** (1614), nous dit : « En janvier 1595, les troupes du duc d'Epéron se logèrent à La Garde, à La Valette et à Dardenne, où elles firent, par une semblable barbarie à celle de Belloc, prisonnier le sieur d'Ardenne, de la famille de Thomas, chargé de septante ans, nonobstant sa barbe et son poil vénérable, étant contraint malgré qu'il eut de racheter sa liberté pour le prix de 10.000 francs qu'il fit délivrer au duc ».
- (30) Le 2 avril 1783, fut signée à Aix une transaction entre M. de Magallon, seigneur de Dardennes, avocat général au Parlement, et la communauté de Toulon. Elle fut passée sous la médiation de MM. de Saint-Vincent, président du Parlement, et de Beauval, conseiller en la même cour, et termina toutes les contestations qui s'étaient élevées entre M. le marquis de Thomas, ci-devant seigneur de Dardennes, et ladite communauté. (Arch. mun. BB. 28, fol. 37).
- (31) Archives municipales GG. 12 et Commandant Laflotte, **Les anciens sanctuaires de Toulon**. Bull. des « Amis du Vieux Toulon », 1929, N° 21, p. 90.

Quant à la chapelle de Saint-Pierre-des-Moulins, située à l'embranchement de la route du Revest, elle a été construite au XVII<sup>e</sup> siècle par un de Thomas, seigneur de Dardennes, pour « servir aux meuniers et fermiers des moulins et martinet à poudre ». (Arch. mun. 23 juin 1673 - BB. 65, fol. 79).

A l'entrée du hameau de Dardennes, sur une faible hauteur dominant la route de La Valette, se trouve une autre petite chapelle qui est le tombeau de la famille Revest.

- (32) Louis Henseling, **Zigzags dans le Var**, 11<sup>e</sup> série, 1955, p. 66.
- (33) Un membre de la famille Dard, M. Pierre Trofimoff, a publié naguère, sans date, une petite brochure intitulée : **Revest-les-Eaux**.